

COMMUNIQUE FINAL

1^{ère} Conférence Panafricaine-Pays

THEME : « Combattre les FFI pour combler le fossé grandissant des inégalités au Cameroun »

Du 25 au 26 Octobre 2021 à Mérina Hôtel



Version provisoire, octobre 2021

L'an deux mil-vingt-un, et les 25 et 26 octobre, s'est tenue à l'hôtel Merina de Yaoundé, en République du Cameroun, la Conférence Panafricaine-Pays ayant pour thème « **Combattre les FFI pour combler le fossé grandissant des inégalités au Cameroun** ».

La conférence Panafricaine était organisée par le CRADEC, Chef de file du Consortium constitué d'Africa Development Interchange Network (ADIN), Afroleadership, Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) et Transparency International-Cameroon (TI-Cameroon), sous le parrainage de Monsieur le Ministre des Finances, avec l'appui financier de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun et de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne et l'appui technique de Tax Justice Network-Africa.

La conférence a connu la participation d'une centaine de citoyens, venus d'horizons et d'appartenances professionnelles multiples et divers représentant notamment :

- Les institutions gouvernementales à savoir : le MINFI, le MINPMEESA, le MINMIDT, CCIMA, le MINEPAT,
- Institutions juridictionnelles : la Chambre des Comptes de la Cour Suprême,
- Les institutions décentralisées : les Communes de WIDIKUM, de GUIDER, BIBEMI, Mairie de NDEME 2^{ème}, INJS ;
- Les parlementaires ;
- Les autorités traditionnelles ;
- Les OSC : ADIN, CRADEC, DMJ, Afroleadership, Transparency Internationale Cameroon, EASY-Drink, CODEV, MPE/CABTAL, ASCORYLE, Défenseur sans frontière, Green Africa, PWYP, Freedoms Services, AGNR, FASADEV, PLANOSCAM, CAMYOSFOP RECTRAD, Reach out, SNJC ;
- Les avocats ;
- Les entreprises
- Les médias notamment CRTV News, Vox Africa, Journal Afrique Performance, The Gardian post, Intégration, Equinoxe, Info TV,
- Des instituts de recherche à l'instar de l'IRAD et les établissements d'enseignement (l'Université de Yaoundé I, Yaoundé 2, université Panafricaine et de Dschang).

Objectifs La conférence panafricaine-pays

La conférence panafricaine-pays avait pour objectif général d'accompagner le gouvernement camerounais dans son engagement pour un système fiscal efficace au plan budgétaire et juste pour les contribuables, caractérisé par une assiette élargie, des taux d'imposition équitables pour l'économie et la lutte contre les FFI afin de faire face aux inégalités croissantes Post-Covid-19

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes telles que le Plan de Réformes des Finances Publiques et le Rapport du Panel de Haut niveau sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales ;
- Identifier les actions de transformation et les solutions pour les acteurs tels que les parlementaires, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs d'influence qui sont essentiels dans la modernisation des finances publiques et la lutte contre les Flux Financiers illicites (FFI) ;
- Créer des opportunités de partenariats et de collaborations croissantes pour une stratégie nationale de lutte contre les FFI au Cameroun ;
- Montrer l'émergence de politiques et d'outils innovants qui sont efficaces dans la lutte contre les FFI.

Trois étapes ont ponctué le déroulement des travaux, à savoir :

- La cérémonie d'ouverture et l'introduction ;
- La phase technique de la conférence panafricaine-pays;
- La cérémonie de clôture.

1. DE L'OUVERTURE ET DE L'INTRODUCTION

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre articulations notamment :

- L'exécution de l'hymne National entonné par M. **TSOUNKEU Martin** d'ADIN ;
- Les mots de bienvenue et présentation de la conférence par M. **Mballa Mballa Jean**, Directeur Exécutif du CRADEC, Chef de file Consortium des OSC sur la Gouvernance budgétaire;
- Les allocutions de Monsieur **DJIOKO André** Représentant Chambre des Comptes de la Cour Suprême ;
- Le discours d'ouverture de la conférence par l'Honorable **SIMO Joséphine**, représentant du parlement;

2. DE LA PHASE TECHNIQUE DES TRAVAUX

Les travaux proprement dits se sont déroulés en sessions-panels plénière d'échanges et de discussions.

Neuf panels thématiques ont été animés, à savoir :

- **Panel 1 : Le Plan de modernisation des Finances Publiques dans le contexte de la pandémie COVID-19 : Les avancées, les contraintes et perspectives de programmation économique et budgétaire 2021-2024** avec pour modérateur **Monsieur TSOUNKEU Martin, General representative d'ADIN**, pour intervenant principal, **Pr KOBOU Georges**, Professeur de science économique à l'UYII, et comme panelistes l'Honorable **SIMO Joséphine**, Députés au parlement et **Monsieur DJIOKO André**, de la Chambre des Comptes ;
- **Panel 2 : La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales dans le programme de réforme des finances publiques : un levier de la relance économique dans le contexte de la pandémie COVID-19**, modéré par **Monsieur TSOUNKEU Martin, General representative d'ADIN** et développé par Madame **ABBYIA** de la DGI, **Madame** de la DGD, de l'honorable **KINYANG N. Georges**, Sénateur et **Monsieur Francis SIMEU**, Expert en Gouvernance et Chargé de projet à Transparency International-Cameroun.
- **Panel de groupe 3 : La lutte contre les FFI dans les échanges commerciaux pour une valorisation optimale du secteur productif camerounais** modéré par Monsieur **MBALLA MBALLA Jean** du CRADEC et développé par le **Pr KOBOU Georges**.
- **Panel de groupe 4 : La mobilisation des ressources internes dans la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif**, modéré par Monsieur **MBALLA MBALLA Jean** du CRADEC, et comme Panélistes **Monsieur AWONO**, du Ministère des Mines, et **Monsieur KANGA ZE Roland** de CODEN;
- **Panel 5 : Modernisation des Finances publiques : Expériences et opportunités de partenariat et collaborations multipartites**, modéré par Monsieur **MBALLA MBALLA Jean du CRADEC**, avec pour panélistes **Monsieur DONGMO Bernard** de PWYP, **Dr ESSAMBE Livinus** CEO d'AGNR et **Monsieur Ngounou Martial**, Président d'Afroleadership ;
- **Panel 6 : Expérience de mobilisation des parlementaires africains dans la lutte contre les FFI et Fiscalité**, modéré par le **Dr Samuel BIROKI** et développés par les honorables **Député Nguenkam Tchouago**, **Député Ghimbop Simo** et **Sénateur Kinyang George** et **Sénateur PONGMONI** ;
- **Panel 7 : Engagement du Cameroun dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**, modéré par Monsieur **MBALLA MBALLA Jean du CRADEC**, avec pour intervenant Principal

Monsieur de **KAMDOUM T.P Bernard** de l'ANIF, et pour panelistes Monsieur **TANY MBIANYON** de la DGI et Monsieur **LINGE Idriss**, d'ECOFIN ;

- **Panel 8 : Les instruments internationaux de promotion de la transparence et de l'intégrité financière et leur pertinence dans le contexte régional et national.** Modéré par Aristide **ABOUDI OTTOU** d'ECOFIN, Intervenant principal : MINFI/DGI

Panélistes : TJN (Idriss Linge) et GIZ

Panel de groupe 9 : Méthodologie et outils d'identification et de mesure des risques de vulnérabilité des FFI dans les pays africains et au Cameroun. Modérateur : TF (NOA Merlin) **Panélistes** : Idriss Linge et Jean Mballa Mballa

Au terme des interventions des panélistes, des échanges sous forme de questions-réponses en vue de dégager des recommandations ont eu lieu. Ces séries de questions-réponses ont donc permis d'interroger :

- L'efficacité des exonérations accordées aux entreprises pour l'économie nationale ;
- Les failles ou limites du système déclaratif qui favorise les Flux Financiers Illicites ;
- L'action des parlementaires et la Chambre des Comptes pour que les textes d'application de la loi de juillet 2018 et le code minier de 2016 soient pris ;
- L'accès des parlementaires et de la CDC aux conventions minières et pétrolières en vue d'exercer leur prérogative de contrôle octroyée par la loi de juillet 2018 ;
- Le contrôle de l'action du gouvernement par les parlementaires ;
- L'efficacité de la sanction des fautes de gestion qui va désormais être appliquée par la CDC ;
- La non publication des rapports d'audit de la CDC sur les fonds COVID, contrairement à la loi de juillet 2018 ;
- L'impact dans la vie du citoyen à la base ;
- La prise en compte des paiements numériques qui échappent encore au contrôle du gouvernement. Le rôle des OSC dans la lutte contre les FFI dont la fraude et l'évasion fiscales ;
- Les mécanismes de contraintes des États à respecter leurs engagements ;
- La prévention budgétaire des catastrophes ;
- Mécanismes existants qui permettent de lutter contre les FFI ;
- Les mécanismes et actions de contrôle des dépenses de l'argent du contribuable ;
- L'influence du politique dans le rôle des parlementaires à contrôler l'action du gouvernement ;
- L'indépendance de la CDC.

Quelques recommandations et leçons ont pu se dégager de ces échanges. Il s'agit notamment :

- Faire une évaluation de l'impact des mesures exonératoires accordées par les parlementaires en vue de s'assurer que cela profite effectivement à l'économie ;
- Mener des actions pour que les décrets d'application de (i) la loi sur la transparence dans la gestion des finances publiques et (ii) du code minier de 2016 soient rapidement pris ;
- Prendre des mesures qui permettront de faire face aux limites du système déclaratif ;
- Penser, pour la CDC, à éduquer d'abord les actions qui interviennent dans la gestion de fonds publics, dont les CTD avant de passer à la phase de sanction.
- L'indépendance de la CDC, bien que partielle, repose sur trois éléments : Elle adopte son programme, elle prend ses décisions et elle travaille sur la base des textes ;
- La DGI n'a pas de mécanisme de prévention des catastrophes car fonctionne selon le budget qui est annuel et influencé par la conjoncture ;
- Les mécanismes de contraintes des États existent. Ils peuvent consister en la suspension des États de certaines initiatives ou institutions internationales (ITIE, Commonwealth) ;
- La lutte contre les FFI repose tant sur la volonté citoyenne que politique ;
- Prendre des actions à limiter la circulation des espèces car elle favorise les FFI ;
- Les parlementaires doivent garder à l'esprit qu'ils peuvent s'appuyer sur les personnes qu'elles représentent pour dénoncer et même ester en justice ;
- Renforcer le droit à l'information en obligeant certaines institutions au partage des informations ;
- Renforcer la coopération entre les institutions, notamment la police et les douanes ;

- Mettre en place ou renforcer et participer à une Task Force sur les FFI ;
- Renforcer le civisme autour de la thématique des FFI ;
- Rassurer le citoyen sur la sécurité bancaire de leurs revenus ;
- Former les magistrats de sorte à avoir des magistrats spécialisés sur les questions de fiscalité ;
- Permettre à la justice de s'autosaisir des cas de FFI.

Fait à Yaoundé, le 26 novembre 2021